NATIONS UNIES **S**

Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1994/1041
11 septembre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 9 SEPTEMBRE 1994, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire part des nouvelles violations des dispositions du cessez-le-feu et du no man's land commises par la partie iranienne entre le 1er et le 29 août 1994.

1. Lundi 1er août 1994 — À 10 heures, des éléments iraniens ont construit un nouveau poste, à côté de l'ancien, au point de coordonnées 903208 sur la carte de Tahri (1/100 000), à l'intérieur du no man's land.

2. Mardi 2 août 1994 — À 9 heures, la partie iranienne a installé des fils de fer barbelé derrière la piste en terre, dans la zone iranienne faisant face au pont No 4, face aux positions iraquiennes de Chalamja, au point de coordonnées 910800 sur la carte de Tahri (1/100 000), à l'intérieur du no man's land.

3. Mercredi 3 août 1994 — À 9 h 45, la partie iranienne a mis en place un obstacle en fil de fer barbelé d'une longueur de 100 mètres devant la position iranienne faisant face au pont No 4, face aux positions iraquiennes de Chalamja, au point de coordonnées 910800 sur la carte de Tahri (1/100 000), à l'intérieur du no man's land.

4. Jeudi 4 août 1994 — À 8 h 45, la partie iranienne a édifié un ouvrage en terre d'une hauteur de 4 mètres dans la position iranienne faisant face au pont No 4, face aux positions iraquiennes (Chalamja). L'ouvrage a été surmonté de sacs de sable et équipé d'une toiture en tôle forte reposant sur des piliers de 1,5 mètre. Ce nouveau poste d'observation est situé au point de coordonnées 910811 sur la carte de Tahri (1/100 000), à l'intérieur du no man's land.

5. Vendredi 5 août 1994 — À 11 heures, une embarcation de pêche appartenant au citoyen iraquien Adel Khalf ali a fait l'objet

d'actes d'agression et de provocation de la part d'une patrouille iranienne composée de trois éléments à bord d'une vedette, à l'entrée du Chatt al-Arab, face à Ras-al-bisha. Après avoir fouillé l'embarcation et interrogé l'équipage, les Iraniens ont confisqué les cartes professionnelles délivrées par la société de pêche An-Nasr aux pêcheurs iraquiens Adel Khalf ali, Saïd Saâdoun Maâyouf, Badr Mansour Khalf et Kadem Maâyouf Abd al-Nabi, tous originaires de Fao.

6. Samedi 6 août 1994 — À 8 h 30, la partie iranienne a édifié un mur de terre de 2 mètres de haut sur 1,5 mètre de large à l'intérieur de la position iranienne de Chalha al aghouat, située face aux positions iraquiennes, au point de coordonnées 988731 sur la carte de Siba (1/100 000), à l'intérieur du no man's land.

7. Samedi 6 août 1994 — À midi, des vedettes de patrouille iraniennes ont intercepté un bateau iraquien appartenant à l'entreprise publique iraquienne des ports qui transportait des employés de la société pétrolière du sud, alors qu'il se trouvait dans le chenal de navigation du Chatt al-arab, près de la zone iranienne de Karmouk (bouée No 12). Trois éléments iraniens, dont l'un armé d'un fusil Kalachnikov, sont montés à bord, ont fouillé le bateau et ont interrogé les passagers. L'opération a duré une quinzaine de minutes.

8. Samedi 6 août 1994 — À 12 h 30, une équipe du génie iranien composée de huit civils équipés d'une pelleteuse, d'une niveleuse et d'une camionnette, ont été observés en train d'aménager une piste à 100 mètres du Chatt al-arab, sur la rive droite du fleuve Karoun, au point de coordonnées 045703 sur la carte de Siba (1/100 000), à l'intérieur du no man's land.

9. Dimanche 7 août 1994 — À 8 heures, les éléments du poste avancé iranien faisant face aux positions iraquiennes au point de coordonnées 621332 sur la carte de Mandeli (1/100 000) ont installé une mitrailleuse de type Dimitrov à l'intérieur du no man's land.

10. Dimanche 7 août 1994 — À midi, un bateau appartenant à l'entreprise publique iraquienne des ports, transportant des employés de la société pétrolière du sud, a fait l'objet d'actes d'agression et de provocation pour la deuxième fois en un mois, de la part des vedettes de patrouille iraniennes alors qu'il naviguait dans le chenal du Chatt al-arab, près de

		la zone iranienne de Karmouk (bouée No 12), à Ras-al-bisha en zone iraquienne. Plusieurs éléments iraniens armés de fusils Kalachnikov sont montés à bord pour fouiller le bateau et interroger les passagers.
11.	Mardi 9 août 1994	À 14 h 35, le bateau iraquien Al Bakr a fait l'objet de provocations de la part d'une vedette de patrouille iranienne alors qu'il mettait le cap sur le port d'al-Bakr dans le Chatt al-arab. Plusieurs éléments armés de fusils Kalachnikov sont montés à bord pour fouiller le bateau et interroger l'équipage. Le bateau a été retenu jusqu'à 18 h 15.
12.	Samedi 13 août 1994	À 11 heures, un bateau iraquien appartenant à l'entreprise publique des ports, transportant des employés de la société pétrolière du sud, a, pour la troisième fois en un mois, fait l'objet de provocations de la part des vedettes de patrouille iraniennes alors qu'il naviguait dans le chenal de navigation du Chatt al-arab, venant de Fao et se dirigeant vers Khour al amia, près de la zone iranienne de Karmouk (bouée No 12), à Ras-al-bisha, en zone iraquienne. Plusieurs éléments armés de fusils Kalachnikov sont montés à bord pour fouiller le bateau et interroger les 35 passagers, tous fonctionnaires iraquiens.
13.	Lundi 15 août 1994	À 10 heures, la partie iranienne a construit un abri à l'intérieur de ses positions au point de coordonnées 980733 sur la carte de Siba (1/100 000), à l'intérieur du no man's land.
14.	Jeudi 18 août 1994	À 12 h 10, trois véhicules, dont un camion et deux Jeep équipées de canons de 106 mm, ont débarqué au point de coordonnées 585401 sur la carte de Mandeli (1/100 000), dans le no man's land, 15 soldats iraniens qui ont commencé à construire de nouvelles positions en bois et en tôle, à 500 mètres au sud du poste iranien de Miyantank.
15.	Vendredi 19 août 1994	À 18 heures, la partie iranienne a tiré un obus de mortier contre les positions iraquiennes, au point de coordonnées 045685 sur la carte de Siba (1/100 000).
16.	Vendredi 19 août 1994	La partie iranienne a installé un poste de garde et un poste d'observation au point de coordonnées 995727 sur la carte de Siba (1/100 000), à l'intérieur du no man's land.

17. Lundi 22 août 1994 — À 11 heures, un officier iranien accompagné de deux soldats armés et de trois civils, dont deux à motocyclette, se sont dirigés vers la tente installée par la société du Croissant-Rouge iraquien le 12 août 1994 entre les lignes iraquiennes et iraniennes dans la zone d'Al-Mandaria, au point de coordonnées 048432 sur la carte de Khanaqin (1/100 000), pour abriter les quatre Iraniens qui, expulsés par les autorités iraquiennes, n'avaient pas été admis en Iran. Les éléments iraniens ont alors attaqué et frappé l'un des Iraniens à l'intérieur de la tente, malgré les avertissements des forces iraquiennes qui les ont informés que la tente avait été installée sur instruction de la société de la Croix-Rouge internationale.

18. Dimanche 28 août 1994 — À 10 h 5, la partie iranienne a tiré des coups de feu contre le drapeau iraquien déployé sur un monticule situé au niveau du point zéro de la frontière, face au groupement iraquien de Mandaria, au point de coordonnées 435049 sur la carte de Khanaqin (1/100 000). Pour éviter tout incident les forces iraquiennes se sont abstenues de hisser un drapeau neuf.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nizar HAMDOON